

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE)  
RELATIVE À LA DEMANDE D'AUTORISATION POUR RÉALISER UN PROJET  
DE REMPLACEMENT D'UN POSTE DE LIVRAISON À CONTRECOEUR**

---

**CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET**

- 1. Références :**
- (i) Pièce [B-0006](#), p. 3 et 6;
  - (ii) Dossier R-4076-2018, pièce [B-0084](#), p. 14, tableau 4.

**Préambule :**

- (i) « *Le coût du Projet est évalué à 8,0 M\$.*

[...] *Le Projet vise à atteindre les objectifs suivants :*

- *bâtir un poste de livraison qui répond aux critères de conception actuels d'Énergir [...]*
- *assurer la sécurité d'approvisionnement des clients du secteur Contrecoeur/Sorel;*
- *respecter l'environnement en appliquant les recommandations du Certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques; et*
- *relocaliser le poste de livraison dans un endroit plus accessible, tout en maintenant l'approvisionnement des clients d'Énergir dans le secteur de Contrecoeur/Sorel ».*

- (ii) Énergir présente sa planification pluriannuelle des investissements pour la période 2020-2024. Le tableau 4 contient les investissements dans la catégorie amélioration des actifs, dont un investissement de 4,2 M\$ à Contrecoeur en 2019-2020.

**Demandes :**

- 1.1 Veuillez concilier le montant prévu pour le Projet (référence (i)) et celui prévu dans la planification pluriannuelle des investissements (référence (ii)).
- 1.2 Veuillez indiquer la durée de vie résiduelle des actifs qui sont directement nécessaires à l'opération du nouveau poste de livraison et qui ont une durée de vie restante inférieure à la durée de vie du Projet.
- 1.3 Veuillez présenter un estimé du coût de remplacement des actifs mentionnés dans votre réponse à la question précédente.

## DESCRIPTION DU PROJET

2. **Références :** (i) Pièce [B-0006](#), p. 6 et 8;  
(ii) Pièce [B-0008](#).

### **Préambule :**

(i) **« 2 OBJECTIFS VISÉS PAR LE PROJET ET JUSTIFICATION EN RELATION AVEC LES OBJECTIFS**

*Le Projet vise à atteindre les objectifs suivants :*

- *bâtir un poste de livraison qui répond aux critères de conception actuels d'Énergir en étant doté des équipements suivants :*
  - *filtration;*
  - *mesurage;*
  - *chauffage;*
  - *vannes de contrôle;*
  - *supervision à distance;*
  - *redondance des équipements critiques;*
  - *conduite de dérivation;*
  - *tuyauterie résistante à -45°C.*

[...]

### **3.2 PRINCIPALES NORMES TECHNIQUES APPLIQUÉES**

*Le Projet sera réalisé conformément aux exigences de la dernière édition applicable au Québec de la norme CSA Z662, ainsi qu'au chapitre II du Code de construction.*

*Les données techniques des conduites sont présentées ci-dessous ».*

- (ii) Énergir présente le Plan du nouveau poste de livraison.

### **Demandes :**

- 2.1 Veuillez présenter les principales différences entre les critères de conception actuels d'Énergir pour le poste de livraison et les exigences des normes techniques applicables au Québec (référence (i)).
- 2.2 Veuillez comparer les équipements du poste actuel et ceux du nouveau poste, en élaborant sur leurs caractéristiques techniques.